

## Communiqué de presse

---

# Analyses de l'eau potable et des eaux souterraines réalisées par le canton du Valais

## La Commune de Fully prend les mesures qui s'imposent suite aux récentes analyses de l'eau potable et des eaux souterraines réalisées par le canton du Valais

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a pour rappel interdit l'utilisation du pesticide chlorothalonil dans toute la Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Egalement depuis lors, tous les produits de décomposition du chlorothalonil sont considérés comme pertinents et sont donc légalement soumis à une valeur maximale de 0,1 µg/l. Les distributeurs d'eau doivent régulièrement mesurer et observer ces substances.

A la suite de la nouvelle évaluation des risques par la Confédération, le canton du Valais et la Commune de Fully ont intégré deux produits de dégradation du chlorothalonil à l'autocontrôle.

L'échantillonnage des puits réalisé à la mi-mars par le Service de la consommation et affaires vétérinaires (SCAV) a mis en évidence que seule l'une des valeurs dépassait très légèrement la norme maximale préventive de façon isolée. Les services industriels ont immédiatement pris des mesures en cessant de prélever l'eau potable sur le puits en question.

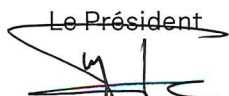
A la demande de la Commune de Fully, une contre-expertise a été effectuée dans le mois qui a suivi sur ce puits et sur le réseau de distribution d'eau potable. Cette nouvelle analyse a permis de déterminer que la concentration de métabolites dans le réseau se situe en-dessous de la valeur maximale admise indiquée ci-dessus.

Un plan spécifique d'analyse et de suivi a été élaboré en collaboration avec le laboratoire cantonal. L'administration communale reste attentive et tient à rassurer les citoyennes et citoyens sur le fait que l'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux exigences sanitaires.

Fully, le 17 août 2020

Commune de Fully

Le Président



Edouard Fellay

Le chef des services industriels



Olivier Studer

**Pour tout renseignement complémentaire :**

M. Olivier Studer, chef des services industriels, tél. 027 747 11 74